



Contexte météorologique



Automne proche des moyennes en termes de précipitations
Hiver très contrasté



Températures inférieures aux moyennes de saison sur l'hiver



Cours d'eau et nappes



Niveaux en hausse et au dessus des moyennes sur la quasi-totalité des secteurs. .



Très bonne réactivité aux pluies de janvier, les niveaux sont satisfaisants malgré une saison automnale sèche.



Les nappes et les cours d'eau du territoire sont très réactifs, leur vidange ou remplissage sont donc très corrélatés aux précipitations.

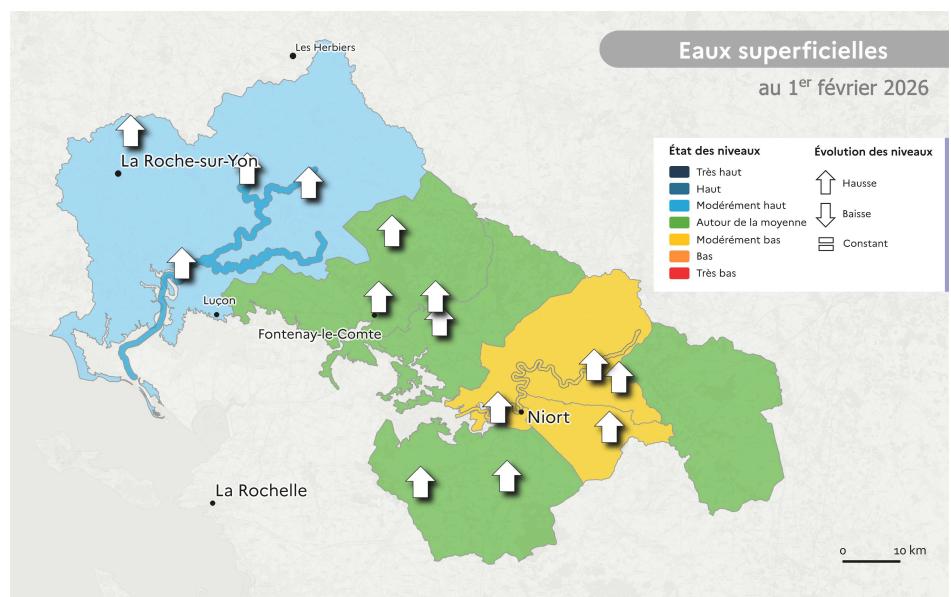
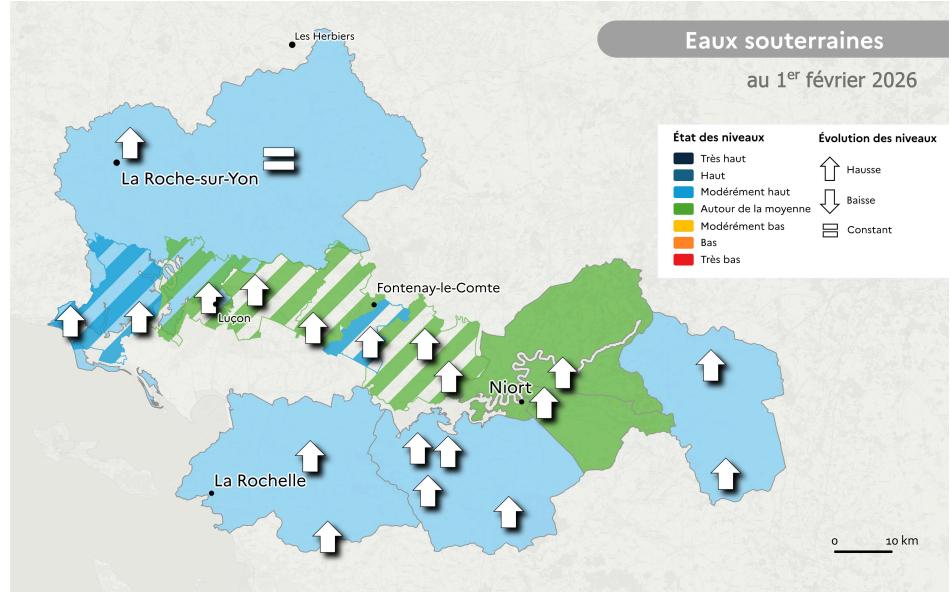
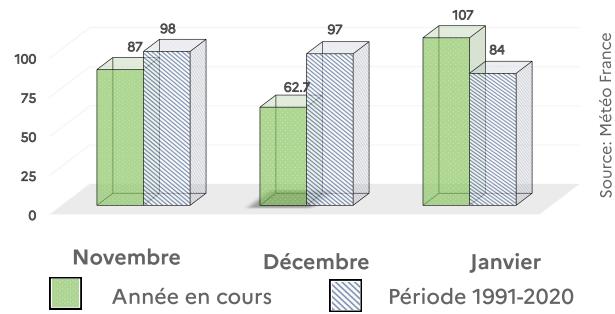


Débit des cours d'eau en forte hausse à partir du 7 janvier. La situation des cours d'eau est contrastée en janvier avec des débits très inférieurs aux moyennes la première semaine.

ATTENTION : Les niveaux sont calculés avec des piézomètres influencés par des prélèvements. Un niveau haut ne signifie pas nécessairement un bon état.

Pluviométrie des 3 derniers mois (mm)

Moyenne entre La Roche-sur-Yon, La Rochelle et Niort





Zone humide

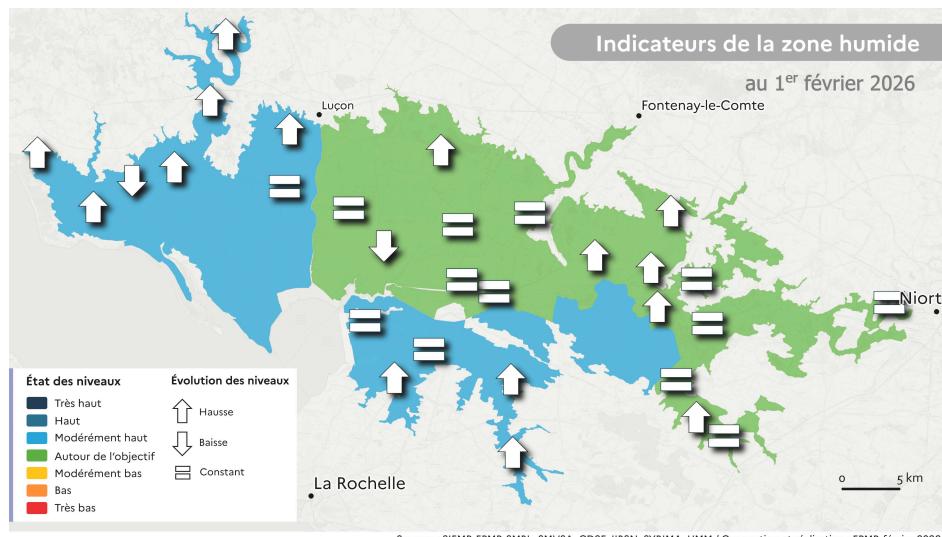


Niveaux au dessus des objectifs ou au niveau du fuseau.

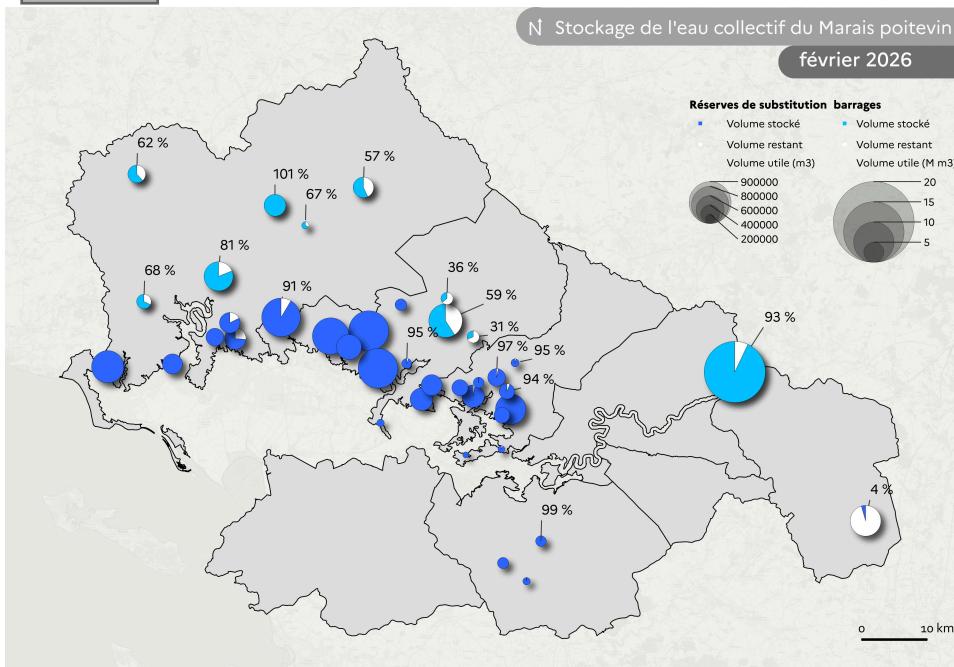


Tendance à la hausse généralisée

Les contrats de marais et règlements d'eau définissent des cotes plafond et plancher pour une gestion optimale des niveaux d'eau.



Etat des stockages collectifs



Irrigation

Les volumes stockés à date sont de l'ordre de 95%, le remplissage est terminé sur l'ensemble des secteurs sauf Lay Ouest.



Eau potable

Les barrages ont stocké les écoulements issus des pluies de janvier, le taux de remplissage est très élevé, de nombreux ouvrages ont stoppé leur remplissage pour écrêter les crues.



Éléments de méthodologie

Pour classifier les états des eaux superficielles et souterraines, l'EPMP s'est appuyé sur la méthodologie de calcul utilisée par le BRGM (IPS) pour l'analyse des niveaux de nappes souterraines, en y apportant certaines adaptations. Le niveau est considéré comme constant si l'écart entre le début et la fin de mois correspond à moins de 5 % de l'écart moyen annuel entre les hautes et les basses eaux (ex : si les hautes eaux sont en moyenne 10 m au dessus des basses eaux, l'écart doit être de plus de 50 cm pour être dit significatif). **La quasi-totalité des piézomètres sont influencés, les moyennes sont donc représentatives de la situation depuis le début de l'irrigation (1980) mais pas de l'état "naturel" de la masse d'eau.**

Pour la zone humide, l'état des niveaux est évalué à partir des fuseaux de gestion des contrats de marais et règlements d'eau. L'analyse évalue si les niveaux observés sont proches des cotes objectifs (+/- 10 cm).



Informations niveau d'eau:
siemp.epmp-marais-poitevin.fr
www.epmp-marais-poitevin.fr



VigiEau

Informations sécheresse :
vigeau.gouv.fr